

**Présents** : Tous les membres en exercice, sauf :

**Excusé(es)** : Catherine DURY (pouvoir à Jean-Pierre BROCARD), Sylviane GUINARD, Hélène GUYON, Dominique LACROIX, Marie-Christine LACROIX, Isabelle TISSOT

**Absent(es)** : Eléonore CLERC, Hulya KAPTAN, Denis MOREL.

**Secrétaire de séance** : Anne-Marie GRAND

### ORDRE DU JOUR

#### **1. EHPAD**

a. Présentation du Budget Prévisionnel 2019

#### **2. Finances**

a. Proposition renouvellement ligne de trésorerie de la Casse d'Epargne

#### **3. Communications et questions diverses**

Pascal GAROFALO souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration et présente les excuses de Catherine DURY (pouvoir à Jean-Pierre BROCARD), Sylviane GUINARD, Hélène GUYON, Dominique LACROIX, Marie-Christine LACROIX et Isabelle TISSOT.

Il interroge ses collègues sur le compte-rendu du 24 avril 2019. Aucune remarques n'étant formulées, le compte-rendu du CIAS est validé à l'unanimité.

Il demande à Anne-Marie GRAND d'être secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

Maryse CHAVANT procède à l'appel. Le quorum est atteint. Le Président présente l'ordre du jour de ce conseil d'administration.

#### **1. EHPAD**

a. Présentation du Budget Prévisionnel 2019

Le Président propose au Conseil d'administration d'examiner le Budget Prévisionnel 2019 de l'EHPAD. Le Budget de l'EHPAD est présenté en trois sections : Hébergement, Dépendance et Soins.

Il reprend le Budget Prévisionnel 2019 de l'EHPAD en y apportant toutes les explications nécessaires à sa compréhension.

**La section d'investissement est équilibrée à 127 955.32 €.**

Le Président indique que l'EHPAD a quatre emprunts en cours.

Selon le tableau, l'emprunt de 499 908.38 € se termine en 2019, la dernière échéance est de 24 995.40 €.

Les autres emprunts se terminent en 2020, 2021 et 2023.

Le Président indique que les projets d'investissements prévus pour 2019 s'élève à 62 000 Euros, à savoir :

- réfection de 5 chambres : peinture, luminaires et mitigeurs dans les salles de bain, renouvellement des meubles pour 25 000 €
- différents travaux de peinture et sol + changement porte de cuisine pour 25 000 €
- le remplacement matériel de cuisine 2 000 € si besoin
- achat de meubles pour les communs 10 000 €

Ces projets sont financés en partie par les réserves d'investissement soit 39 272.15 € et le FCTVA 22 727.85 € reçu en 2018.

## **Section Fonctionnement**

Le Président reprend chaque section Hébergement Dépendance et Soins en apportant les explications nécessaires.

**La section fonctionnement est équilibrée à 1 616 545.84 €.**

	Hébergement	Dépendance	Soins	H/D/S pour 2019
<b>Dépenses</b>				
Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation	310 000.00	20 709.09	33 738.66	364 447.75
Groupe 2 Dépenses afférentes au Personnel	290 300.00	232 905.45	520 685.52	1 043 890.97
Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure	201 633.44	1 023.68	5 550.00	208 207.12
<b>TOTAL</b>	<b>801 933.44</b>	<b>254 638.22</b>	<b>559 974.18</b>	<b>1 616 545.84</b>
<b>Recettes</b>				
Groupe 1 Produits de la tarification	795 376.36	242 538.22	555 659.33	1 593 573.91
Groupe 2 Autres produits relatifs à l'exploitation	0.00	12 100.00	3 612.99	15 712.99
Groupe 3 Produits financiers et produits non encaissables	6 557.08	0.00	701.86	7 258.94
<b>TOTAL</b>	<b>801 933.44</b>	<b>254 638.22</b>	<b>559 974.18</b>	<b>1 616 545.84</b>

**La section Hébergement s'équilibre à 801 933.44 €.**

Les dépenses sont essentiellement :

- pour le groupe 1 : prestation fournitures des repas 207 000 €
- pour le groupe 2 : 70 % des salaires du personnel de services, le personnel administratif (1 ETP secrétariat + ½ ETP pour la direction), soit 280 000 €
- pour le groupe 3 : le loyer de l'EHPAD au CIAS pour 96 000 €

Les recettes sont les loyers payés par les résidents dont le tarif est fixé par le conseil départemental soit à 56.55 € par jour pour l'hébergement.

Après discussion, Pascal GAROFALO rappelle que notre tutelle, la Direction des Services Sociaux du Département fixe nos tarifs pour les sections hébergement et dépendance et l'ARS fixe la dotation Soins.

**La section Dépendance s'équilibre à 254 638.22 €.**

Les dépenses sont essentiellement :

- pour le groupe 1 : achats de protections par rapport à l'incontinence des résidents pour 20 709.09 €
- pour le groupe 2 : 30% des salaires du personnel de service, 30% des salaires des aides-soignantes et 100% du salaire de la psychologue qui est à 0.20 d'un ETP.

Les recettes sont la dotation Dépendance (APA) versée mensuellement par le Conseil Départemental et la participation du résident pour sa dépendance, soit 5.59 € par jour.

La section Soins s'équilibre à 559 974.18 €.

Les dépenses sont essentiellement :

- pour le groupe 1 : Location des matelas à air, des fauteuils roulants, matériels pour pansements, compléments alimentaires, produits pharmaceutiques pour 28 296.66 €.  
et le transport accueil de jour pour 5 142 €.
  - pour le groupe 2 : Personnel médical 100 % des IDE, du médecin co, 70 % du salaire des aides-soignantes
- La principale recette est la dotation Soins versée mensuellement par l'ARS.

Pascal GAROFALO met au vote le Budget Prévisionnel 2019 de l'EHPAD.

Le conseil d'administration vote à l'unanimité le budget prévisionnel 2019 de l'EHPAD.

## 2. Finances

### a. Proposition renouvellement ligne de trésorerie de la Casse d'Epargne

Pour information, le Président indique que nous avons à ce jour :

- une ligne de trésorerie pour la l'EHPAD de 100 000 € dont 50 000 € engagée
- une ligne de trésorerie pour la Maison de Santé de 650 000 € dont 460 000 € engagée.

La ligne de trésorerie pour la Maison de Santé de 650 000 € arrive à échéance. Après consultation, le Président propose de retenir la proposition de la caisse d'Epargne, soit :

Un montant de 625 000 Euros pour une durée de 12 mois avec une marge sur T4M de 0.60%.

Le conseil d'administration vote à l'unanimité la proposition de la Caisse d'Epargne.

## 3. Communications et questions diverses

Jean-Pierre BROCARD rappelle que Pierre GUYON sera en retraite au mois de juillet, ce qui veut dire une perte de revenu sur les locations pour le budget de la Maison de santé. Il alerte également sur la difficulté à recruter des médecins.

Le cabinet de recrutement mandaté pour la recherche du successeur de Pierre GUYON, examine toutes les solutions.

Le Président informe que le nouveau véhicule pour l'accueil de jour a été livré. Il propose d'organiser au mois de juillet un pot de réception avec l'ensemble des sponsors.

Il indique que la Banque Populaire a financé à hauteur de 1 000 € le véhicule.

La séance est levée à 19.30 heures.

Le Président



Les membres du Conseil d'Administration



